



Les CCI de
Champagne-
Ardenne

Schéma directeur

**du réseau des Chambres de Commerce et
d'Industrie de la région Champagne-Ardenne**

Assemblée générale du 4 octobre 2006

Préambule

Le présent schéma directeur définit, conformément aux dispositions de l'article L.711.7 de la loi n°2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises et du décret n° 2006-309 du 16 mars 2006, le réseau consulaire de la circonscription de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Champagne-Ardenne.

Il détermine le nombre de chambres de commerce et d'industrie de la circonscription, leur lieu d'implantation, leur circonscription territoriale.

Il a été adopté le 4 octobre 2006 par l'assemblée générale de la CRCI Champagne-Ardenne, après avoir constaté que les membres des 5 CCI représentant l'ensemble des ressortissants de la circonscription approuvaient le présent schéma.

I. Circonscription territoriale de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Champagne-Ardenne (CRCI Champagne-Ardenne)

La circonscription territoriale de la CRCI Champagne-Ardenne comprend les 4 départements de la région Champagne-Ardenne :

- Ardennes (08)
- Aube (10)
- Marne (51)
- Haute-Marne (52)

La circonscription territoriale de la CRCI Champagne-Ardenne est désignée ci-après par «circonscription Champagne-Ardenne».

II. Nombre, lieu d'implantation et circonscription des Chambres de Commerce et d'Industrie (cf carte ci-jointe)

La circonscription Champagne-Ardenne comprend, outre la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, 5 Chambres de commerce et d'industrie, dont le lieu d'implantation et la circonscription sont définis ci-après :

⇒ *La Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes*

- Lieu d'implantation :
La CCI des Ardennes a son siège à Sedan.
- Circonscription territoriale :
Sa circonscription territoriale correspond au département des Ardennes.
- Nombre de ressortissants et bases d'imposition :
 - nombre de ressortissants : 6 869
 - bases d'imposition 2005 : 585 millions d'euros

⇒ *La Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube*

- Lieu d'implantation :
La CCI de Troyes et de l'Aube a son siège à Troyes.
- Circonscription territoriale :
Sa circonscription territoriale correspond au département de l'Aube.
- Nombre de ressortissants et bases d'imposition :

- nombre de ressortissants : 9 061
- bases d'imposition 2005 : 468 millions d'euros

⇒ ***La Chambre de Commerce et d'Industrie de Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Sainte-Ménéhould***

- Lieu d'implantation :
La CCI de Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Sainte-Ménéhould a son siège à Châlons-en-Champagne.
- Circonscription territoriale :
Sa circonscription territoriale correspond aux arrondissements de Châlons-en-Champagne, de Vitry-le-François et de Sainte-Ménéhould.
- Nombre de ressortissants et bases d'imposition :
 - nombre de ressortissants : 4 639
 - bases d'imposition 2005 : 262 millions d'euros

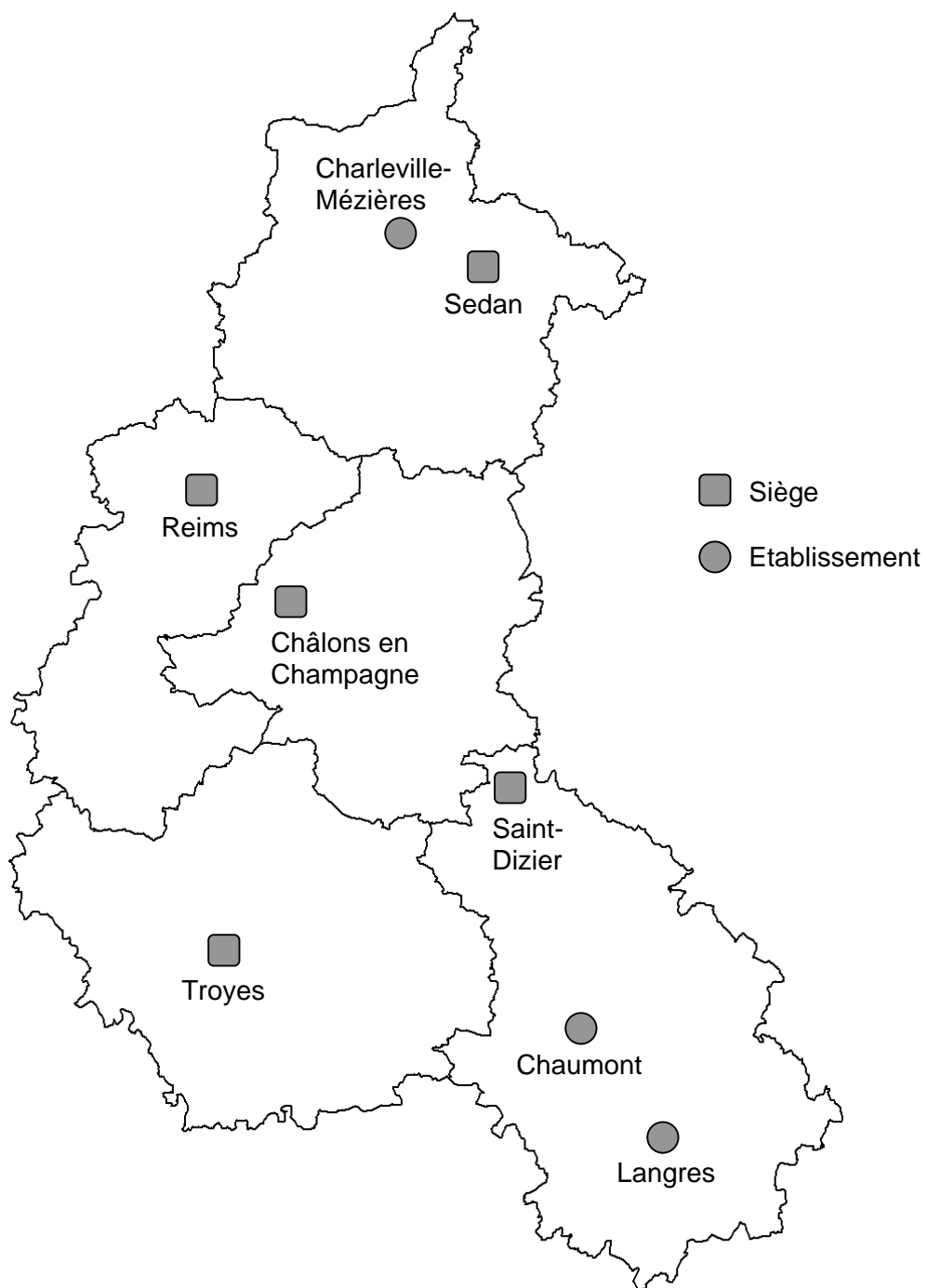
⇒ ***La Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Épernay***

- Lieu d'implantation :
La CCI de Reims et d'Épernay a son siège à Reims.
- Circonscription territoriale :
Sa circonscription territoriale correspond aux arrondissements de Reims et d'Épernay.
- Nombre de ressortissants et bases d'imposition :
 - nombre de ressortissants : 11 391
 - bases d'imposition 2005 : 591 millions d'euros

⇒ ***La Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Marne***

- Lieu d'implantation :
La CCI de la Haute-Marne a son siège à Saint-Dizier.
- Circonscription territoriale :
Sa circonscription territoriale correspond au département de la Haute-Marne.
- Nombre de ressortissants et bases d'imposition :
 - nombre de ressortissants : 4 978
 - bases d'imposition 2005 : 269 millions d'euros

Le réseau des C(R)CI en Champagne-Ardenne



Réalisation : CRCI Champagne-Ardenne, 2006

III. Respect des objectifs de viabilité économique, de justification opérationnelle et de proximité des électeurs

Le schéma directeur des CCI de la circonscription Champagne-Ardenne respecte les objectifs de la loi du 2 août 2005 se rapportant à la viabilité économique, la justification opérationnelle et la proximité des électeurs.

En effet :

Avec cinq CCI pour quatre départements dont le PIB global représente 2.1 % de la production de richesse nationale (source INSEE) et 36 716 ressortissants, les conditions de viabilité économique sont assurées.

Les circonscriptions de Châlons-en-Champagne, Vitry le François, Sainte-Ménéhould et de Reims et d'Épernay ne sont pas identiques à un département puisqu'elles couvrent à elles deux le seul département de la Marne. Mais conformément au décret du 16 mars 2006 chacune compte plus de 4 500 ressortissants en mars 2006.

Trois des cinq CCI se situent dans le chef lieu de chaque département. Il s'agit des CCI de l'Aube, de Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Sainte-Ménéhould et de la Haute-Marne. La CCI des Ardennes, dont le siège se situe à Sedan, concentre nombre de ses services opérationnels dans son établissement de Charleville-Mézières, chef lieu du département. Cette organisation permet ainsi à chaque CCI d'apporter aux entreprises les services opérationnels et de proximité nécessaires.

Seule la CCI de Reims et d'Épernay se situe dans un chef lieu d'arrondissement. Toutefois avec 11 391 ressortissants et 591 millions d'euros de base d'imposition, la circonscription compte le plus grand nombre de ressortissants et la base d'imposition la plus importante des CCI de la circonscription Champagne-Ardenne. La taille de cette circonscription justifie donc largement la présence d'une CCI afin d'apporter aux entreprises les services opérationnels et de proximité nécessaires.

IV. Perspectives d'évolution du réseau de la circonscription de Champagne-Ardenne à travers notamment les schémas sectoriels

Conformément aux dispositions de l'article L. 711-8-3 de la loi du 2 août 2005, des schémas sectoriels seront préparés par la CRCI, en étroite concertation avec les CCI de sa circonscription.

Ils mettront en œuvre une organisation optimale du réseau fondée sur une plus grande efficacité des services de proximité aux entreprises.

Chaque schéma sectoriel sera soumis au vote de l'assemblée générale de la CRCI Champagne-Ardenne durant la mandature.

L'adoption des schémas sectoriels pourrait justifier à terme la révision du présent schéma directeur.

Fait à Châlons en Champagne, le 4 octobre 2006

Le Président de la CRCI
Champagne-Ardenne

Le Président de la CCI
des Ardennes

Le Président de la CCI
de Troyes et de l'Aube

Le Président de la CCI
de Châlons-en-Champagne,
Vitry le François, Sainte-Ménéhould

Le Président de la CCI
de Reims et d'Eprenay

Le Président de la CCI
de la Haute-Marne